





# Mineure en littérature comparée

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

## Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-140-4-0
CYCLE	1 <sup>er</sup> cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en littérature comparée
TYPE	Certificat
CRÉDITS	30 crédits
DURÉE	1 an
COTE R MINIMALE	20.00

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Carolina Isaza, TGDE 514 343-7255  
carolina.isaza@umontreal.ca

Livia Monnet (514) 343-6340  
rodica-livia.monnet@umontreal.ca

### INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission  
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

## Présentation

### Curieux de nature? Passionné de culture?

Initiez-vous à la littérature comparée. Élargissez vos horizons en découvrant diverses cultures.

Jumelée à une majeure en lettres ou en sciences humaines, la mineure en littérature comparée peut vous amener à des études de maîtrise en littérature comparée.

## Objectifs

Ce programme a pour objectif d'initier l'étudiant aux études en littérature comparée. Il vise à préparer l'étudiant aux études supérieures en littérature comparée et dans d'autres départements de littérature, et à offrir une formation complémentaire à tous ceux qui sont inscrits dans les divers programmes de lettres.

## Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

### ■ CRITIQUE LITTÉRAIRE

## Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

## Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2021:** Du 15 août 2020 au 1<sup>er</sup> août 2021
- **Automne 2022** (à compter du 15 août 2021)
  - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1<sup>er</sup> mars 2022** ?
  - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1<sup>er</sup> février 2022** ?
  - Candidats avec des études hors Québec : **1<sup>er</sup> février 2022** ?

### Hiver

- **Hiver 2022:** Du 15 août 2021 au 1<sup>er</sup> novembre 2021

## Structure du programme (1-140-4-0)

Version 01 (A98)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 70

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 6 crédits au choix.

#### Bloc 70A Méthodologies

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1000	Introduction à la littérature comparée	3.0S
LCO 2100	Littérature et théories de la culture	3.0

#### Bloc 70B Littérature

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LCO 1008	Oeuvres de la littérature mondiale 1	3.0J	LCO 2070	Poésie comme pratique conceptuelle	3.0
LCO 1030	Postcolonialismes comparés	3.0S	LCO 2200	Modalités de l'analyse comparée	3.0J
LCO 1050	Discours épique	3.0J	LCO 3010	Théories de la littérature	3.0J
LCO 2000	Évolution du roman	3.0S	LCO 3030	L'essai comme pensée littéraire	3.0J
LCO 2040	Oeuvres de la littérature mondiale 2	3.0J	LCO 3050	Problèmes de l'histoire littéraire	3.0S
LCO 2060	Rhétorique et interprétation	3.0			

#### Bloc 70C Interdisciplinaire

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J	LCO 2011	Études comparatives des récits	3.0J
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0J	LCO 2030	Littérature, technologies et médias	3.0
ANT 3625	Langue, culture et poétique	3.0S	LCO 2090	Le livre et ses avatars	3.0
ARA 2030	Traduction arabe 1	3.0	LCO 2300	Pratiques culturelles	3.0J
ARA 2040	Cinéma arabe	3.0S	LCO 3001	Problèmes de la représentation	3.0J
CIN 3103	Mythologies du cinéma	3.0	LCO 3020	Littérature et diversité humaine	3.0S
FAS 1005	Introduction aux sciences humaines	3.0	LCO 3060	Lectures numériques	3.0
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0J	LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0J
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0J	PHI 1600	Introduction à la philosophie moderne	3.0J
FRA 3715	Écriture et nouveaux médias	3.0J	PHI 3250	Esthétique de la littérature	3.0
HST 1041	L'Europe moderne	3.0J	REL 2380	La Bible comme littérature	3.0
HST 1042	L'Europe contemporaine	3.0J	SOL 1015	Histoire de la pensée sociale	3.0J
LCO 1001	Le textuel et le visuel	3.0J	SOL 1150	Culture, connaissance et idéologie	3.0J
LCO 1020	Littérature comparée et philosophie	3.0S			

**Bloc 70D Aires culturelles**

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
AES 2011	Littérature de la Chine traditionnelle	3.0	FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0J
AES 2012	Littérature chinoise contemporaine	3.0J	FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0S
AES 2020	Littérature du Japon traditionnel	3.0J	FRA 2142	Littérature africaine	3.0S
AES 2021	Littérature japonaise contemporaine	3.0S	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0J
ALL 2214	Panorama de la littérature allemande	3.0J	GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J
ALL 2260	Romantisme allemand	3.0	GRM 1001	Littérature néo-hellénique	3.0S
ALL 2270	Modernisme allemand	3.0J	ITL 1120	Introduction à la culture italienne	3.0J
ALL 2321	Panorama du cinéma allemand	3.0J	ITL 1141	Introduction à la littérature italienne	3.0J
ANG 1325	Survey of Canadian Literature	3.0	ITL 2160	Cinéma et littérature après 1945	3.0
ANG 2361	Postcolonial Literature in English	3.0	LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0S
ANG 2404	Literature and Transnational Feminisms	3.0	LCO 1080	La littérature québécoise en comparaison	3.0
ARA 2050	Littérature arabe	3.0J	LCO 3040	Comparatismes interaméricains	3.0J
CIN 1107	Cinéma nationaux	3.0J	LLM 1200	Introduction à la culture roumaine	3.0
CTL 1120	Introduction à la culture catalane	3.0J	LLM 1220	Panorama de la littérature roumaine	3.0
CTL 1140	Panorama de la littérature catalane	3.0J	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
ESP 1225	Littérature espagnole : panorama	6.0J	PTG 1210	Introduction à la culture portugaise	3.0
ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0J	PTG 1220	Introduction à la culture brésilienne	3.0J
ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0S	QCF 1050	Introduction au Québec	3.0S
FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0S			

**Bloc 70Z**

Choix - 6 crédits.

**Programmes d'études à explorer**

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Histoire de l'art	Mineure	30 crédits	1-170-4-0	Jour
Littérature comparée	Majeure	60 crédits	1-140-2-0	Jour
Littératures de langue française	Mineure	30 crédits	1-145-4-5	Jour Soir
Littératures de langue française	Majeure	60 crédits	1-145-2-5	Jour
Études cinématographiques	Mineure	30 crédits	1-171-4-0	Jour

**Règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle**Consulter les règlements des études de 1<sup>er</sup> cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

## Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

### Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

### Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant qui ne possède pas une troisième langue est invité à utiliser les 6 crédits au choix pour s'initier à une langue étrangère.

### Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international\* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

\* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

### Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

### Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

### Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

### Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

### Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

### Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en littérature comparée. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.